



## L'Unapei lance une campagne de communication avec ses partenaires pour valoriser les compétences des personnes handicapées

Quel point commun entre L'Oréal et Manutan collectivités, GMF assurances et Sodexo, le Groupe PSA et Malakoff Médéric ? En agissant avec les acteurs de l'emploi du réseau Unapei, ils font confiance aux compétences professionnelles des personnes handicapées intellectuelles.

A l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, l'Unapei lance une campagne diffusée par les médias et sur les réseaux sociaux pour sensibiliser les acteurs économiques autour des compétences des personnes handicapées intellectuelles.

Très souvent, le handicap intellectuel, parce qu'il reste méconnu, inquiète. Victimes de préjugés, les personnes handicapées intellectuelles peuvent être perçues comme peu

capables et sont les plus éloignées du marché du travail classique.

L'Unapei, premier réseau employeur des personnes en situation de handicap intellectuel et ses partenaires, prouvent quotidiennement qu'elles ont toute leur place dans le monde du travail et contribuent efficacement à la vie économique de notre pays.

Chaque personne en situation de handicap devrait pouvoir choisir son orientation professionnelle dans une pluralité de milieux de travail pour disposer de la réponse la plus adaptée à ses motivations et à ses besoins. La palette des possibles pour les travailleurs handicapés est large :

- Le travail en milieu protégé ou adapté (Esat, EA) propose aux personnes handicapées une activité professionnelle adaptée à leurs compétences avec un accompagnement professionnel et social.
- Le travail dans une entreprise adaptée qui embauche parmi ses employés une majorité de travailleurs handicapés, comme des hôtels, restaurants, cafétérias ou encore vignobles.
- Le milieu ordinaire : le marché du travail classique. La personne handicapée bénéficie d'un statut de salarié. Son temps et poste de travail peuvent être aménagés.

*« Plus l'accompagnement est adapté, plus les compétences sont importantes. C'est une logique, entre travail protégé et société inclusive, qui doit nous conduire, aujourd'hui, à élargir la palette des possibles pour que chaque personne handicapée puissent exprimer ses compétences dans les meilleures conditions. »* déclare Patrick Maincent, administrateur de l'Unapei, responsable de sa commission travail.

L'Unapei et son réseau conseillent par ailleurs les entreprises, organismes publics et institutions pour les aider à optimiser leurs actes de sous-traitance, les orientent vers les établissements correspondants à leurs besoins et les accompagnent et proposent un suivi personnalisé. Ils sont également à l'écoute de chacun de leur partenaires pour les accompagner dans l'embauche d'une personne en situation de handicap.

Cette double expertise des professionnels tournés à la fois vers les personnes et vers les partenaires extérieurs, doit permettre à chaque personne handicapée d'accéder à une activité professionnelle et de vivre de son travail.

### CONTACT PRESSE

Unapei : Anne-Charlotte Chéron 01 44 85 50 83 – 06 37 36 21 48 [a-c.cheron@unapei.org](mailto:a-c.cheron@unapei.org)

## **A propos de l'Unapei**

Première union d'associations française de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées intellectuelles et de leurs familles, l'Unapei milite pour une société inclusive et solidaire. L'Unapei et ses 550 associations membres agissent pour que chaque personne handicapée soit considérée comme un citoyen à part entière et dispose de réponses adaptées à ses souhaits. Elles rassemblent plus de 55 000 familles adhérentes et 71 500 bénévoles et emploient 94 000 professionnels au sein de 3100 établissements et services médico-sociaux qui accompagnent 200 000 personnes handicapées. [www.unapei.org](http://www.unapei.org)